

La Métropole de Lyon muscle son agenda « zéro gaspi »

Le Grand Lyon renouvelle son programme d'accompagnement dans l'économie circulaire, en quadruplant ses subventions : 250. 000 euros pour neuf entreprises et associations. Elle cible des projets créateurs d'emplois et viables à trois ans. Elle fait aussi son entrée au capital d'Iloé, une société coopérative de traitement des déchets.



Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abris (FNDSA) anime depuis 2016 un atelier de réparation de vélos : 80 personnes en réinsertion professionnelle ont ainsi remis en service 1. 060 engins.

Publié le 7 janv. 2020 à 14h00

De 80.000 euros en 2018, l'enveloppe de la Métropole de Lyon consacrée à l'accompagnement de projets de l'économie circulaire est passée à 250.000 euros en décembre 2019, pour accompagner 28 nouveaux projets, dont neuf financièrement. Les aides consistent aussi en un soutien technique, des mises en relation, la mise à disposition de locaux, de données, ou de matière première (recyclée !).

« A la fois compétente sur l'économie et sur les déchets ménagers, notre collectivité est idéalement placée pour soutenir des initiatives visant à réduire ces déchets, réutiliser et recycler, afin de diminuer l'enfouissement de 8 % et l'incinération de 61 % », explique Emeline Baume, conseillère déléguée en charge de l'économie circulaire.

Emplois créés

Ce deuxième appel à manifestation d'intérêt (AMI) distribue non seulement des subventions de fonctionnement mais aussi d'investissement - une nouveauté - pour tester pleinement les modèles économiques à trois ans.

Cet horizon de viabilité était l'un des critères de sélection des projets entrepreneuriaux, avec la lutte contre le gaspillage, le potentiel de création d'emplois, le gain de pouvoir d'achat pour les ménages ou de compétitivité pour les entreprises consommatrices de ces nouveaux services.

Si l'ensemble des objectifs venaient à se réaliser, 82 équivalents temps plein seraient créés et près de 620 tonnes de déchets par an évitées ou détournées.

Un vélo électrique pour 350 euros

La thématique de l'alimentation concerne 13 projets sur 28. L'association Alynea compte ainsi récupérer 20 tonnes d'inventus alimentaires pour les distribuer ou les mettre en conserves, à destination de publics précaires. Rebooteille organise, pour sa part, un réseau de consigne des bouteilles en verre pour les producteurs de bières et jus artisanaux qui voudront bien adopter ce geste écologique, avec un format de bouteille unique de 75 cl. L'harmonisation est indispensable pour faciliter le circuit de collecte, lavage, et redistribution. Le projet doit créer deux emplois en 2020 et faire économiser 20 % sur le prix d'achat des contenants.

Autre volet important de l'AMI : la mobilité. L'association la P'tite Rustine a imaginé un service d'adhésion à un programme d'échange de vélos d'enfants durant dix ans, faisant économiser 350 euros aux familles. Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abris (FNDSA) anime depuis 2016 un atelier de réparation de vélos : 80 personnes en réinsertion professionnelle ont ainsi remis en service 1.060 engins. L'association ouvre l'atelier à la réparation des vélos à assistance électrique, avec comme objectif la montée en compétences des stagiaires, pour les remettre en selle dans le monde du travail, et le réemploi de cinq tonnes de cycles électriques par an, revendus au prix solidaire de 350 euros.

14.000 tonnes d'encombrants

En matière d'équipement, l'association REED, en partenariat avec l'éco-organisme Valdelia chargé de la collecte des déchets d'ameublement professionnel, veut détourner de la casse 100 tonnes de bureaux, étagères, fauteuils... pour en créer des neufs après démantèlement et conception d'un nouveau design. Cette initiative va créer six emplois et une gamme de mobilier « up-cyclé » à tarif compétitif.

Dans le même esprit, la Métropole de Lyon est entrée le mois dernier au capital de la société coopérative Iloé, à hauteur de 48 %. Cet investissement de 100.000 euros est sa première participation dans une entreprise de l'ESS. Créé il y a deux ans, Iloé est un consortium d'associations (FNDSA), d'entreprises sociales (Envie, Estime) et d'industriels du déchet (Veolia, Serfim, Vita Propreté). Il s'adresse aux bailleurs sociaux pour organiser une collecte en pied d'immeuble des encombrants dans l'habitat vertical, soit 14.000 tonnes recensées dans l'agglomération par les HLM.

Au lieu de finir en déchetterie dans le meilleur des cas (38 % d'erreur ou de refus de tri), ils sont rassemblés sur la plate-forme de traitement à Saint-Priest, et sur-triés pour maximiser le réemploi. Cette organisation logistique représente déjà 20 équivalents temps pleins.

Léa Delpont (Correspondante à Lyon)